

Commission impossible sur le Rwanda ?

DES GESTES FORTS pour faire progresser la vérité sur le génocide rwandais – la Cour de cassation a autorisé, le 30 septembre, le défèrement de Félicien Kabuga, « trésorier » du massacre, à la justice internationale – mais pas de mise en cause de l'action de la France ?

Alors que la commission Duclert, chargée en 2019 par Macron d'examiner les archives françaises évoquant notre implication politico-militaire dans le drame de 1994, doit rendre son rapport en avril, certains observateurs de ses travaux s'interrogent sur sa composition, qu'ils jugent partielle. Ainsi, Christian Vigouroux, qui n'est pas historien mais juriste et conseiller d'Etat, a été dircab de plusieurs ministres socialistes régaliens avant et après le génocide des Tutsis.

Au nom de la neutralité, ont été écartés de la commission

des historiens ayant beaucoup travaillé sur la question comme Stéphane Audoin-Rouzeau ou Hélène Dumas, jugés trop impliqués. En revanche, ont été nommés des spécialistes de domaines voisins, tel le président de la commission, Vincent Duclert, expert du génocide arménien. Et surtout l'historienne militaire Julie d'Andurain.

Turquoise immaculée

Détachée à partir de 2010 au ministère de la Défense, elle a notamment travaillé avec le colonel Michel Goya, qui a pris part à l'opération militaire Noroit (1990-1993), en soutien au régime qui planifia le génocide.

Décorée de l'insigne d'historienne de l'armée de terre échelon or, cette chercheuse embarquée a été choisie pour rédiger l'article sur l'opération controversée Turquoise (22 juin-22 août 1994) – déployée par la France à la fin du génocide – dans le « Dictionnaire des opérations extérieures de l'armée française », coédité en 2018 avec le ministère des Armées.

Conclusion de l'article : « *Le bilan de Turquoise est mitigé du fait du caractère tragique du génocide. Mais l'Histoire lui rendra raison dès lors que les historiens pourront ouvrir les archives, dans cinquante ans.* » Voilà une historienne qui sait d'avance ce qu'elle va trouver dans les archives ! Preuve qu'on a eu raison de la nommer à la commission chargée de leur ouverture...

David Fontaine



28/10/2020